

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	15
Absents	2
Pouvoirs	1
Votants	16
Pour	16
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
5 décembre 2023

Date d'affichage :
5 décembre 2023

Délibération D2023_086
Budget général 2023 :
décision modificative n°4

Le secrétaire de
séance,

M. BELLOT

Le Maire

Robert AGUETTAZ

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

Berger
Levrault

ID : 073-217303288-20231211-D2023_086-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 11 décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. AGUETTAZ Robert, M. ANDREYS Stéphane, Mme ANDUGAR Sandrine, M. BELLOT Julien, M. CARON Bernard, M. CHEVALLIER Christophe, Mme GINET Jane, M. GRECARD Michel, Mme LAPLANCHE Delphine, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MERLIER Séverine, Mme MONANGE Myriam, M. ROBERT Alain, Mme SCAPOLAN Martine, Mme THUILLIER Marlène.

Pouvoir : Mme SPIRITO donne pouvoir à Mme ANDUGAR

Absent : Monsieur PLUCHE.

Secrétaire de séance : M. Julien BELLOT a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur l'adjoint au Maire, délégué aux finances, fait savoir à l'assemblée qu'il y aurait lieu d'effectuer une modification des prévisions du budget primitif afin de prendre en compte :

- L'avance du budget général au budget annexe lotissement « Les Rousses »,
- L'acquisition de la parcelle section A n°3106 d'une superficie de 28 m², route de Chantemerle,
- Les travaux de reprise du glissement de terrain, route des Essarts,

Par conséquent, les prévisions budgétaires doivent être corrigées comme suit :

Investissement dépenses :

020	Chap.020	Dépenses imprévues d'investissement	- 66.100 €
276348	Chap. 27	Avance remboursable	1.500 €
2151	Opé. 217	Travaux de voirie route des Essarts	80.000 €
2112	Opé. 310	Terrains de voirie rue de chantemerle	600 €

Investissement recettes :

10226	Chap.10	Taxe d'aménagement	16.000 €
-------	---------	--------------------	----------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications budgétaires telles que présentées et annexées à la présente délibération.

73328	VIVIERS DU LAC	
Code INSEE	BUDGET COMMUNAL	DM n°4 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION BUDGETAIRE N°4

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	66 100.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	66 100.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-10226 : Taxe d'aménagement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	16 000.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	16 000.00 €
D-2112-310 : Route de Chantemerle	0.00 €	600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-217 : Route des Essarts	0.00 €	80 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	80 600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-276348 : Autres communes	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	66 100.00 €	82 100.00 €	0.00 €	16 000.00 €
Total Général		16 000.00 €		16 000.00 €